

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU VERIFICATEUR GENERAL	COMMENTAIRES DE LA SOCIETE 1977	COMMENTAIRES DE LA SOCIETE 30 AVRIL 1978
<p>3.39 Il faudrait que le service des Finances entreprenne de façon systématique des études financières sur les activités, les installations et les services actuels, de même que des études portant sur les nouveaux programmes, afin que la Société soit constamment tenue au courant de la rentabilité de toutes ses principales opérations.</p> <p><u>RAPPORTS FINANCIERS</u></p> <p><u>RAPPORTS INTERNES</u></p> <p>Des états financiers mensuels et détaillés sont fournis aux gestionnaires mais ils ne peuvent être utilisés efficacement à cause de retards de publication et de faiblesses dans la présentation.</p> <p>3.40 La date de publication des rapports mensuels de contrôle budgétaire devrait être mieux choisie et leur présentation, améliorée, afin de les rendre plus utiles et plus complets. De façon plus précise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les renseignements importants devraient être résumés afin de répondre aux besoins des divers cadres ; - l'importance devrait être accordée, dans les rapports budgétaires mensuels, aux postes dont les gestionnaires ont le contrôle direct et il faudrait mettre en pleine lumière les données essentielles et signaler les changements importants selon le principe d'exception ; 	<p>Recommandation acceptée. Il s'agit là d'études permanentes.</p> <p>La Société reconnaît qu'il est nécessaire de rendre les rapports internes plus efficaces. Des mesures sont actuellement prises pour réviser les états financiers mensuels et les rapports de contrôle budgétaire, lesquels ont commencé à être utilisés en 1974, et pour en accroître l'efficacité.</p>	<p>Au cours des récents mois le service des Finances a fait quelques études sur des activités en cours et ce travail se poursuit normalement.</p> <p>Des correctifs ont été apportés à la précision, l'exactitude et l'efficacité des rapports internes et d'autres améliorations sont présentement en voie de réalisation.</p>